
**1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 26 janvier 2022, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Présidente
M. Olivier Lacombe	Secrétaire
M ^{me} Louise Fantini	Administratrice
M. Martin Noël	Administrateur
M. Jacques Pelchat	Administrateur
M. Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Duchesne	Administratrice
M. Luc Fournier	Administrateur
M ^{me} Valérie Poirier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon Pelletier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Andréea Giguère	Trésorière
---------------------------------	------------

Trois citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Marie-Ève Normandeau ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-Ève Normandeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M^{me} Marie-Ève Normandeau propose les ajouts «Création d'une Table de concertation Arbres et boisés» au point *Affaires et dossiers en cours* et «Séance d'information sur la Politique viabilité hivernale» au point *Divers*. M. Luc Fournier propose l'ajout du sujet «Suivi de la proposition sur les sentiers hivernaux du boisé des Compagnons» au point *Affaires et dossiers en cours*. M. Olivier Lacombe propose l'ajout du sujet «Achat d'un disque dur externe» au point *Affaires et dossiers en cours*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2021	19 h 05
4. Changements au conseil d'administration	19 h 07
5. Communications publiques	19 h 10
6. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 20
7. Affaires et dossiers en cours	19 h 30
• Campanile – comptoir postal	
• Réseau structurant de transport en commun	
○ Désignation d'un nouveau responsable du dossier	
○ Séance de transfert du dossier	
• Table vélo	
• Suivi du plan d'action 2021-2023	
8. Période d'information par les membres du conseil municipal	20 h 30
9. 2 ^e période de questions et commentaires du public	20 h 40
10. Fonctionnement du conseil	20 h 50
• AGA (Résolutions lieu et président d'élections, états financiers et rapport annuel, dépliant)	
• Solde au compte	
• Paiement de la secrétaire de soutien	
11. Divers	20 h 55
12. Levée de la séance	21 h 00

RÉSOLUTION 22-CA-01

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Duchesne, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2021

M^{me} Marie-Ève Normandeau demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire du Conseil.

RÉSOLUTION 22-CA-02

Sur proposition de M^{me} Louise Fantini, appuyée par M. Martin Noël, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Marie-Ève Normandeau informe les membres que M^{me} Kesso Imane Habiba a annoncé sa démission du Conseil de quartier au début de janvier. Elle sonde les membres du Conseil pour savoir s'ils désirent que le poste soit pourvu d'ici l'assemblée générale annuelle. Les membres conviennent de laisser le poste vacant d'ici là.

5. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

M^{me} Louise Fantini résume les actions réalisées en matière de communications publiques depuis la dernière assemblée. Les détails se trouvent en annexe du procès-verbal.

Le 30 novembre dernier, M^{me} Marie-Ève Duchesne a assisté à une rencontre du *Comité sur les pratiques et outils de communication des Conseils de quartier* avec des membres des autres Conseils de quartier de la Ville. Elle relève que certains Conseils ont désormais un nouveau logo plus représentatif de leur quartier et que bon nombre de Conseils recevaient des plaintes de citoyens au sujet du futur tramway. La rencontre a permis d'informer et de suggérer de bonnes pratiques de communications avec les citoyens.

M^{me} Marie-Ève Normandeau lance l'idée de faire une nouvelle publication dans le Journal de Sainte-Foy afin de partager le tout nouveau Plan d'action du Conseil et d'annoncer les élections qui auront lieu lors de l'assemblée générale annuelle.

6. 1^{ERE} PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

7. AFFAIRES ET DOSSIERS EN COURS

7.1 Campanile – comptoir postal

M^{me} Marie-Ève Normandeau rappelle que le Conseil a adopté une résolution pour porter à l'attention du député fédéral de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound, la fermeture du point de service postal situé dans la pharmacie Brunet et des conséquences probables sur l'accès de la population locale aux services de Postes Canada.

M. Jacques Pelchat transmettra sous peu la résolution au député.

M. Jean-Luc Lavoie souligne cependant que le député a déjà été mis au fait de la situation, mais qu'il demeure pertinent de l'informer de ces préoccupations citoyennes par l'envoi de cette résolution du Conseil.

7.2 Réseau structurant de transport en commun

7.2.1 Désignation d'un nouveau responsable du dossier

M^{me} Marie-Ève Normandeau rappelle que puisqu'elle est à l'emploi du Ministère des Transports du Québec et que ce ministère est impliqué dans le dossier du tramway (réseau structurant), le conseil est appelé à désigner un.e remplaçant.e pour assurer le suivi de ce dossier et représenter le Conseil lorsque cela s'avère nécessaire. La Ville ayant annoncé le jour même la tenue prochaine d'activités de participation citoyenne à propos du dossier du tramway, le moment est tout désigné pour nommer un nouveau responsable. Les membres du Conseil discutent des [activités que la Ville compte entreprendre](#) pour informer et sonder les citoyen.ne.s et des mesures qui devront être adoptées dans ce contexte. M^{me} Marie-Ève Normandeau sonde ensuite les membres de l'assemblée afin de déterminer le meilleur moment pour se rencontrer, faire le point sur ce dossier et transmettre l'information et les documents pertinents.

7.2.2 Séance de transfert du dossier

RÉSOLUTION 22-CA-03

Sur proposition de M^{me} Louise Fantini, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu de nommer M. Jacques Pelchat responsable du dossier du réseau structurant de transport en commun pour le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Table de concertation vélo

M. Olivier Lacombe informe le Conseil qu'il n'y a pas eu de nouveaux développements depuis la dernière assemblée.

7.4 Plan d'action 2021-2022

À l'aide d'un support visuel, M^{me} Marie-Ève Normandeau présente le Plan d'action qui a été adopté en novembre dernier. Elle fait un tour de table au sujet des derniers développements pour certains dossiers.

M. Olivier Lacombe informe que l'une des solutions pour l'objectif *Calendrier partagé* serait d'utiliser les services de Google. Cette dernière offre une plateforme d'outils gratuite aux organismes à but non lucratif.

M. Martin Noël souligne cependant que l'utilisation d'une telle plateforme infonuagique peut soulever certaines problématiques en matière de propriété et de confidentialité des données qui y sont archivées, notamment en ce qui concerne les obligations du conseil en matière de protection et de conservations des données personnelles. M. Olivier Lacombe procédera à une revue de la politique de confidentialité à laquelle sera soumise l'utilisation de ces services afin de proposer au conseil des mesures permettant d'assurer le respect de ses obligations en ces matières.

RÉSOLUTION 22-CA-04

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M^{me} Marie-Ève Duchesne, il est résolu d'autoriser M. Olivier Lacombe à faire les démarches d'enregistrement pour les services et les outils de Google disponibles aux organismes à but non lucratif, au nom du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Marie-Ève Normandeau continue la présentation des différents dossiers et de leur titulaire.

Les membres discutent de l'organisation du Prix du voisin remarquable. M. Simon M. Poulin, ancien administrateur, partage d'autres informations à ce sujet. Il transmettra toutes ses archives écrites au titulaire du dossier.

7.5 Suivi de la proposition sur les sentiers hivernaux du boisé des Compagnons

Suite à ses démarches avec le 311, M. Luc Fournier a également contacté la personne responsable de la Ville avec laquelle il a pu discuter du tracé des pistes. Il a pu constater que des améliorations ont été apportées par rapport à l'utilisation du parcours et à sa fréquentation. Le double-tracé demeure néanmoins problématique.

7.6 Création d'une Table de concertation Arbres et boisés

M^{me} Marie-Ève Normandeau a reçu un courriel de la Présidente du Conseil de quartier de St-Louis, M^{me} Marie-Hélène Felt, pour participer à la création d'une Table de concertation Arbres et Boisés. Elle sonde les membres du Conseil pour connaître leur intérêt.

M^{me} Marie-Ève Normandeau communiquera avec M^{me} Marie-Hélène Felt pour lui confirmer l'intérêt du Conseil et s'informer des prochaines démarches.

7.7 Achat d'un disque dur externe

Tel que convenu par le Conseil, M. Olivier Lacombe a fait l'achat d'un disque dur externe pour la sauvegarde des documents et des archives du Conseil de quartier.

RÉSOLUTION 22-CA-05

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Duchesne, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu de rembourser la somme de 103,70\$ à M. Olivier Lacombe pour l'achat d'un disque dur externe.

Adoptée à l'unanimité

8. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau mentionne l'intervention qu'elle a faite lors du Conseil d'arrondissement au sujet des appareils de chauffage au bois et des désagréments environnementaux qu'ils génèrent, notamment lors des épisodes de smog. Elle réfère alors au [nouveau règlement de la Ville de Québec sur les appareils de chauffage au bois](#). Elle souligne notamment que :

- depuis le 1^{er} septembre 2021, lorsqu'un avertissement de smog est émis pour la région de Québec, il est interdit d'utiliser tout appareil de chauffage à combustible solide, incluant tous les types de foyers, même s'ils sont certifiés.
- À partir du 1^{er} septembre 2026, une nouvelle réglementation (R.V.Q. 2954) sur les appareils de chauffage à combustible entrera en vigueur sur le territoire de la Ville de Québec.

Elle fait mention du nouveau comité sur la foresterie dont elle fait partie. Ce comité traitera des dossiers tels que le tramway et l'état des sites boisés par rapport aux projets de développement immobilier. De nature transpartisane, ce comité est constitué de membres appartenant à chacun des partis municipaux.

M^{me} Anne Corriveau fait part que le Parc de la Pommeraie a obtenu son module de jeu pour les 0-5 ans, malgré les retards d'approvisionnement. De nouveaux modules pour les autres tranches d'âge s'ajouteront au site éventuellement.

Elle signale également qu'elle aura plus d'informations le mois prochain quant au nouveau centre communautaire de la Pointe-de-Ste-Foy, notamment en ce qui a trait à la cuisine collective et au jardin communautaire.

M^{me} Marie-Ève Normandeau souligne à la conseillère l'intérêt du Conseil pour un projet de compostage communautaire, qui pourrait se joindre à un projet de jardin communautaire.

9. 2^e PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen remercie le Conseil d'avoir présenté un Plan d'action bien étoffé. Il souligne sa déception par rapport à la fermeture du comptoir de service postal.

10. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

10.1 AGA (Résolutions du lieu et du président d'élections / états financiers et rapport annuel / dépliant)

M. Dave Gagnon Pelletier annonce que l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil se tiendra le 27 avril prochain. Il demande aux membres de l'assemblée à quel endroit préféreraient-ils tenir l'activité, dans le cas où l'assemblée se tiendrait en présentiel.

La Ville débutera bientôt ses démarches pour faire connaître les Conseils de quartier à ses citoyens. Les membres discutent de la distribution d'un dépliant commun aux Conseils de quartier de Pointe de Sainte-Foy et du Plateau ainsi que de la procédure de candidature.

M. Dave Gagnon Pelletier explique qu'une personne, normalement le conseiller en consultations publiques, devra exercer les fonctions de président ou présidente d'élection pour les fins de cette assemblée.

RÉSOLUTION 22-CA-06

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu de nommer M. Dave Gagnon Pelletier président d'élection pour les fins de la prochaine assemblée générale annuelle du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, laquelle sera tenue le 27 avril prochain.

Adoptée à l'unanimité

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne qu'il est de la responsabilité des administrateurs de rédiger et de réviser le rapport annuel et les états financiers du Conseil.

10.2 Solde au compte

En l'absence de M^{me} Andrée Giguère, M^{me} Marie-Ève Normandeau indique qu'il reste un solde de 1 728,49 \$ au compte. Le Conseil a par ailleurs obtenu la subvention annuelle de la Ville, laquelle était d'un montant de 1 125,00\$.

10.3 Paiement de la secrétaire de soutien

RÉSOLUTION 22-CA-07

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Duchesne, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu d'octroyer 80\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

11. DIVERS

Séance d'information sur la Politique viabilité hivernale

M^{me} Marie-Ève Normandeau informe les membres qu'ils sont conviés à une séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale qui aura lieu le 17 février prochain.

M. Olivier Lacombe relève que le passage du Parc de la Pommeraie vers le chemin Quatre-Bourgeois, qui n'est pas entretenu par la Ville, est toutefois très emprunté par les piétons en hiver et qu'il peut devenir très cahoteux, voire dangereux, au fil des intempéries. Il se demande si le Conseil serait en mesure d'intervenir en ce sens.

M^{me} Louise Fantini profite de l'occasion pour demander s'il y a eu un suivi sur des consultations citoyennes qui avaient été faites par le passé au sujet des chemins piétonniers. M. Dave Gagnon Pelletier possède les informations concernant les parcours écoliers, mais il n'est pas en mesure de répondre pour le déneigement des passerelles.

M^{me} Anne Corriveau invite M. Olivier Lacombe à contacter le 311 dans un premier temps pour savoir pourquoi ce passage n'est pas déneigé. Elle invite également les membres à soulever cette problématique lors de la séance d'information sur la politique de viabilité hivernale.

12. LEVEE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance. Il est 21 h 20.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marie-Ève Normandeau et M. Olivier Lacombe.

M^{me} Marie-Ève Normandeau, présidente

M. Olivier Lacombe, secrétaire

Communications publiques

Publications Facebook (2)

- 27 novembre – Confirmation d'un 2e représentant du Conseil à la table vélo
- 29 novembre – Cooptation de Jean-Luc Lavoie

Nb de membres du groupe Facebook (149), soit une augmentation de 4

Louise Fantini, CQPSF